

ANNÉE EUROPÉENNE DE LA NATURE 1970

FLAMANT ROSE

Valeur : 0,45 F

Couleurs : gris, rose, vert

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par CAMI

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 21 mars 1970, à PARIS ;

générale, le 23 mars 1970.

Le Conseil de l'Europe lance en 1970, par l'intermédiaire d'un de ses comités spécialisés, l'Année européenne de la Conservation de la Nature, qui prolonge l'initiative si intéressante de 1969, la Charte européenne de l'Eau.

Cette campagne veut susciter dans le public une prise de conscience individuelle et promouvoir une coopération entre les États membres.

L'opinion doit comprendre l'étendue et l'importance de nos ressources naturelles : air, eau, paysage, vie sauvage... Elle doit se soucier du caractère et des effets des facteurs humains sur ces ressources qui ne sont pas inépuisables.

Chacun doit mesurer ses responsabilités individuelles et sociales : l'homme n'a que trop tendance à souiller, dégrader, détruire la nature; il dispose heureusement de pouvoirs, pour sauvegarder, améliorer, aménager ce milieu naturel et le faire correspondre à ses plus hautes aspirations.

Le Conseil de l'Europe pousse en même temps les États membres à coopérer à l'étude et à la solution des problèmes posés en ces domaines, afin d'aboutir à des décisions propres à assurer la conservation, la gestion et la mise en valeur de ce capital commun constitué par les ressources de l'Europe et les qualités de son milieu naturel.

La figurine émise à cette occasion illustre bien la question générale, par le cas concret des conditions d'existence en Europe du flamant rose, ou *Phoenicopterus ruber roseus* Pall.

C'est un très bel échassier, dont la couleur et la silhouette caractéristiques sont connues de tous, et un

migrateur capable d'effectuer des déplacements fort longs dont nous savons peu de chose.

Les colonies de flamants roses s'établissent dans des endroits écartés, où elles vivent dans les eaux saumâtres peu profondes. Leur nourriture consiste en matières organiques, crustacés, coquillages, graines, insectes, larves, petits poissons contenus dans la vase salée des lagunes. Leurs nids de boue sont coniques : la femelle y pond deux œufs blancs, qu'elle couve pendant trente jours, relayée par le mâle. Les jeunes sont gris-brun, et mettent à peu près trois ans à prendre la teinte adulte.

Le flamant rose séjourne en Asie, en Afrique et en deux régions d'Europe : ce sont les « marismas » du Guadalquivir en Espagne, et, dans notre pays, la Camargue, seul endroit de nos contrées où il ait apparemment l'habitude de nichier.

Le problème qui se pose est le suivant : si l'on signale depuis deux ou trois ans quelques nids dans les « marismas », il se révèle que la reproduction en Camargue, jadis régulière et abondante, devient intermittente et rare.

Le fait est attribué à différents facteurs : élévation du niveau de la masse liquide, adoucissement d'une eau autrefois plus saumâtre, trouble causé par les incursions de visiteurs, braconniers, chasseurs, par les déplacements d'autres animaux, par les passages d'avions, ces éléments étant ressentis comme des menaces par ces êtres farouches et désarmés.

Si les hommes désirent garder ces oiseaux en Europe, ils doivent leur assurer la protection de leurs conditions de vie et de nidification, dans le cadre qui était et doit demeurer leur domaine d'élection, ces paysages de Camargue dont ils font partie et auxquels ils donnent une vie et une animation si particulières.

